



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 27 juillet 2012

### **Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan**

## **Un comité de pilotage sur la mixité fret/voyageurs et la desserte du territoire.**

**Le comité de pilotage s'est réuni ce jour sur l'avancement des études, de la concertation et notamment sur la future desserte du territoire et de la mixité fret/voyageurs.**

L'enquête d'utilité publique pour la ligne à grande vitesse Montpellier-Perpignan est prévue vers 2015 pour une mise en service à l'horizon 2020.

Les études nécessaires sont financées par les collectivités concernées, l'Etat et RFF, regroupés au sein d'un comité de pilotage, co-présidé par le préfet de région et Christian Bourquin, président du Conseil Régional.

Le comité a confirmé ce jour la volonté des collectivités de poursuivre ce projet majeur qui assurera la continuité de la grande vitesse et du fret entre l'Europe du nord et l'Espagne et qui offrira la possibilité de faire circuler plus de trains (trains à grande vitesse, fret, trains régionaux, intercités) pour faire face à l'augmentation de la population régionale et accompagner son développement économique.

Dans un contexte économique difficile, les participants s'accordent collectivement à soutenir un projet pertinent, tant en termes de fonctionnalités que de coût.

Suite aux concertations conduites par Réseau Ferré de France, le comité de pilotage a pris connaissance des projets d'aménagement urbains et de gares nouvelles portés par la communauté de communes de la Domitienne pour le secteur de Nissan-Lez-Ensérune et les agglomérations de Béziers et Narbonne.

Il a également pris connaissance des différentes options pour la mixité fret/voyageurs.

En l'état actuel des études, les collectivités membres du comité de pilotage ont exprimé leur préférence pour un passage de la ligne au sud de l'autoroute A9, au niveau de Fabrègues et Gigean.

Un prochain comité de pilotage se réunira début octobre. Il prendra connaissance de toutes les implications techniques et financières pour émettre son avis sur les choix définitifs.

Le préfet consultera alors individuellement les collectivités et les forces socio-économiques.

Il transmettra au ministre chargé des transports, avant la fin de l'année, le bilan de cette concertation et ses propositions.

*RFF rappelle que le site internet [www.lalignenouvelle.com](http://www.lalignenouvelle.com) permet à chacun de visualiser la cartographie du projet, l'agenda, les présentations et comptes-rendus de l'ensemble des réunions de concertation et de gouvernance, des vidéos explicatives et tous les documents de communication.*

#### **CONTACT PRESSE :**

**Service Communication Réseau ferré de France**

Valérie DURAND

Tél. : 04 99 52 21 84

valerie.durand@rff.fr

[www.rff.fr](http://www.rff.fr)